

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 JUIN 2017

Présents : Stéphane Ginevra , Capucine Malbrain, Valentine Rigaud, Samuel Morin, Matthieu Coquerel, Raoul Teyssier , Martine Duffaud, Guy Vernet, Elodie Coudène

Absent : Thierry Dufau (pouvoir donné à Samuel Morin)

Secrétaire de séance : Martine Duffaud

DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE

Décision modificative pour correction du budget 2017

Les dépenses « imprévues » ne peuvent pas dépasser 7.5% du budget. On convient de fixer à 16 000€ les dépenses imprévues dans la section fonctionnement, le reste 13 087,87€ est transféré à la section investissement, dont 1 400 € sur le compte 266 (2ème partie du droit d'entrée à l'AFL).

Approuvé à l'unanimité des présents

Approbation de l'Ad'AP :agenda d'accessibilité programmée des bâtiments communaux recevant du public

Estimation de Soliha pour rendre accessibles tous les bâtiments communaux : 25 000€. Les employés communaux se chargeront de la plupart des travaux ce qui devrait en diminuer sensiblement le coût.

Le maire présente rapidement le calendrier établi en accord avec les agents communaux.

Ce calendrier est approuvé à l'unanimité

Création d'un poste de rédacteur principal de 2eme classe à compter du 1^{er} juillet 2017 pour le poste de secrétaire de mairie

Approuvé à l'unanimité

Sollicitation de l'aide au déneigement du département

Le département accorde une subvention proportionnelle au nombre d'heures passées par les employés communaux et au nombre d'heures d'utilisation des engins pour le déneigement. Il faut en faire la demande.

Approuvé à l'unanimité

Participation à la mutuelle des employés communaux

Il est décidé que la commune participera à la mutuelle des employés à hauteur de 30€ par mois par personne, à compter du 1^{er} juillet 2017. Les employés doivent cotiser à une mutuelle « labellisée » pour que la participation soit versée.

Approuvé à l'unanimité

Achat d'un terrain par la commune.

Un terrain situé en zone 2AU se trouve être à la vente, la mairie se porte acquéreur, la situation du terrain étant intéressante pour les projets de la commune à long terme.

Approuvé à l'unanimité

Adressage : Nouvelles discussions autour du changement de nom de la route du fez, et de la départementale dans le village. Le conseil devra aussi se prononcer sur le choix du logo qui sera peut être apposé sur les plaques.

Évolution des travaux en cours

Les travaux des places du village devraient commencer le 26 juin , le stationnement sera très difficile autour de la mairie pendant la durée des travaux

Deux extensions du réseau d'eau sont à prévoir : une à Veyrières, l'autre au Fez si le permis de construire est accordé.

Assainissement : Discussion autour de l'opportunité d'établir un SPANC (service public assainissement non collectif) L'attribution de subventions pour la mise en conformité des assainissements chez les particuliers sera probablement réduite voire supprimée fin 2018, jusqu'à cette échéance les subventions pourront être accordées à certaines conditions. Le maire se charge d'éclaircir ce point.

Questions diverses

Le robinet d'eau du square de la mairie sera remis en fonctionnement

Le pique-nique du village aura lieu le 2 juillet dans le parc

La mairie offre le barbecue et l'apéro, venez nombreux !

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 12 juillet à 19H

La séance est levée à 21H